Mardi 27 mai 2019
9h00 – 10h30, 20 avenue de Ségur
75007 Paris

Les Matinales du Club

Migrations et démographie

Compte-rendu

SEANCE PRESIDEE PAR ***HILLEL RAPOPORT****, Conseiller scientifique, CEPII*

Intervenant

François Héran, Professeur, chaire “Migration et Sociétés”, Collège de France

1) Pays d'Europe : des histoires démographiques et migratoires fortement contrastées

Je vais tout d'abord insister sur la grande diversité de l'Europe, afin de montrer comment se situe notre dynamique migratoire et démographique par rapport aux autres grands pays occidentaux.

Pour commencer, je vais vous exposer des choses très simples.
Chaque année la population s'accroît de deux façons :

- Par *l'excédent naturel*, une expression héritée du passé signifiant simplement l'excédent des naissances sur les décès (il est négatif s'il y a plus de décès que de naissances)
- S'ajoute à cela le *solde migratoire* (entrées - sorties) : les entrées de gens qui viennent s'installer dans le pays pour au moins un an. Cette définition donnée par l'ONU consiste à prendre les étrangers, mais aussi ceux nés à l'étranger, en s'assurant qu'ils étaient étrangers quand ils sont nés à l'étranger, et non expatriés par exemple. Chez les démographes, on est attentifs au fait qu'une bonne partie de la migration (environ ⅔) finit par se fixer et contribue au peuplement. Je plaide pour qu'il n'y ait pas seulement d'un côté des démographes qui étudient la migration dans des perspectives de peuplement, et de l'autre des anthropologues ou géographes qui, eux, seraient attentifs à la circulation. Il faut étudier à la fois la circulation et le peuplement, car la migration contribue à ces deux phénomènes. Pour en revenir à la définition du solde migratoire, elle pose problème car pour notre législation, au bout de trois mois de séjour touristique, si vous voulez rester sur place et que vous dépassez la validité de votre visa, vous êtes en situation illégale, mais pour les démographes vous n'êtes pas encore immigré (seulement au bout de 12 mois). Dans cet intervalle entre le 4ème et le 12ème mois, il y a une grande zone grise, ces gens prospectent, sont en situation irrégulière mais ne comptent pas pour les démographes. C'est une cause importante du décalage qui existe entre la perception de l'immigration par les autorités de contrôle des flux migratoires, et les chercheurs.

Je vais passer en revue les diagrammes de plusieurs pays, et, comme les démographes, exprimer ça en **proportion et non en nombre absolu**. L'harmonisation des données a progressé depuis une quinzaine d'années, effectuée en commun par l'ONU, Eurostat et l'OCDE (qui joue un grand rôle dans l'harmonisation des données dans le monde occidental et au-delà).

France / Allemagne

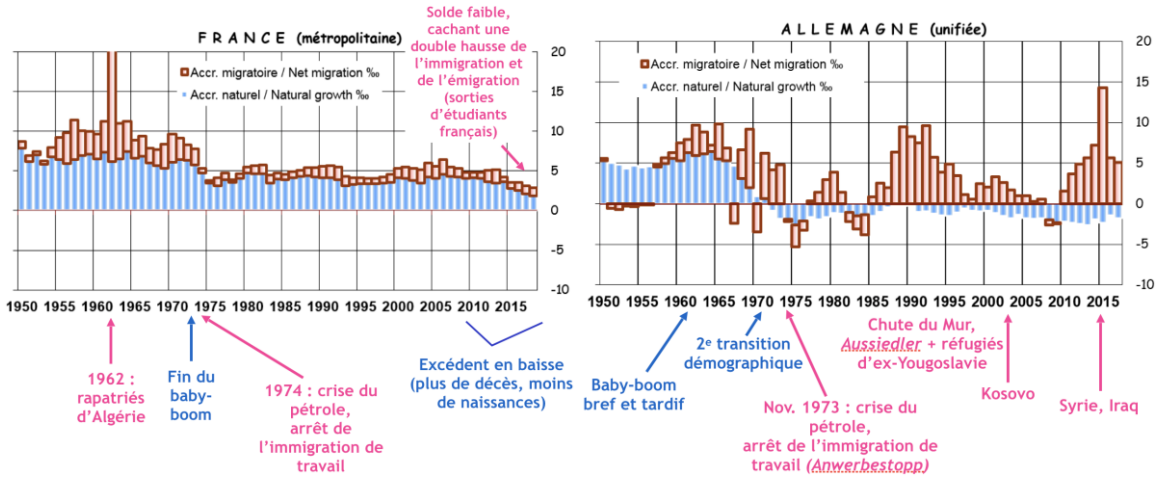

Jusque dans les années 1990, la comptabilité se faisait sur la France métropolitaine, (les chiffres d'outre-mer n'étaient pas suffisamment fiables), je ne prends donc que la France métropolitaine pour la continuité de la série. La zone en bleu représente l'excédent des naissances sur les décès. Même si l'on fait l'hypothèse que la politique familiale et les comportements de fécondité ne changent pas, il y aura à l'avenir structurellement une baisse des naissances et une hausse des décès. Les baby-boomers finiront par disparaître ; d'ici 40 ans, les décès vont doubler. Parallèlement, le nombre de naissances va baisser, même à fécondité égale, car les dernières femmes nées pendant le baby-boom viennent de sortir de l'âge de reproduction. Nous n'avons plus autant de femmes en âge d'avoir des enfants que nous avions dans les décennies précédentes. Environ 25 % des naissances pendant le baby-boom étaient non désirées, auxquelles se sont rajoutées 20 % de naissances arrivées au mauvais moment... Ces chiffres ont fondu depuis que les moyens de contraception modernes permettent d'espacer ou d'interrompre les naissances. Il ne faut donc pas compter sur un nouveau baby-boom pour repeupler la France en interne, par opposition à une croissance externe indésirable. De plus, même sans ces modifications légales, économiques ou de comportement, il y aura un moment où la principale force de croissance de la population sera l'immigration.

Si on examine maintenant la zone en rouge. En 1962 on a eu une grande capacité d'accueil des rapatriés, en particulier gérée par les mairies des villes. À partir du milieu des années 1950, la France fait appel aux migrations de façon massive, de reconstruction de notre économie d'après-guerre.
En 1973/74, les Allemands puis les Français voyant les taux de chômage monter décident de stopper l'intégration de permis de séjour pour raison de travail. Ce sera rétabli par la loi Sarkozy II de 2006 mais dans des quantités minimes. Il reste les migrations familiales, de refuge et estudiantines.
Pendant longtemps, la mobilité des Français joue peu ; c'est seulement dans les 15 dernières années que les émigrations augmentent, dont les étudiants. Ces départs occultent le fait que dans ce solde, il y a une augmentation du nombre d'étrangers. Pendant les années 1970-80, à certains moments le solde migratoire a doublé, les débats publics ont été marqués par ces évolutions, mais nous verrons que par rapport à d'autres pays européens ce phénomène est extrêmement modéré.

Le nombre de naissances est le produit du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et du taux de fécondité. La prise en compte de la part des naissances, non seulement de mère étrangère mais aussi de mère immigrée, même celles qui sont naturalisées, contrairement à ce que je lis constamment, la naturalisation n'efface pas la qualité d'immigré, les gens ne disparaissent pas de l'observation sous prétexte qu'ils ont acquis la nationalité française, 41 % des immigrés sont Français. On ne peut pas opposer les immigrés aux Français, on peut opposer les immigrés aux natifs, ou les Français aux étrangers. Immigré natif n'existe pas juridiquement, c'est une catégorie définie à des fins d'étude quasiment. Il faut distinguer la fécondité (nombre moyen d'enfants par femme, ce qui définit aussi le comportement des couples) et la natalité (nombre moyen d'enfants rapporté à l'ensemble de la population, pas seulement à la population des femmes en âge d'avoir des enfants.)

En Allemagne, le baby-boom a commencé dans les années 1960. À partir de 1972/73, c'est le premier pays au monde qui entre dans la *seconde transition démographique* : il y avait davantage de décès que de naissances, malgré l'apport de l'immigration. Aujourd'hui la majorité des pays sont dans cette transition, (Chine, états de l'Inde comme le Kerala..., avec une fécondité inférieure à celle de la France). Le profil migratoire allemand au fil des années lui permet de conserver sa population, contrairement à la France. L'Allemagne accueille régulièrement les réfugiés liés à des conflits de

toute sorte (Balkans, à l'Est, au proche orient… etc). Nous accueillons proportionnellement 6 à 7 fois moins de personnes que l'Allemagne à chacune de ces crises.
Malgré la loi contre l'immigration de travail, l'immigration augmente ensuite car l'Allemagne a une loi sur l'asile très généreuse, davantage que les autres pays d'Europe (contre coup du nazisme et de la volonté d'accueillir les réfugiés y compris de l'Est). Dans ce schéma, il n'y a pas les mouvements entre Allemagne de l'Est et de l'Ouest. Les députés allemands se sont un peu inquiétés de voir la montée des réfugiés dans les années 1980 et ont durci la législation sur l'asile, d'où le creux. Dans les années 1989 et 1992, on a 1 % d'accroissement de la population, lié au jeu des migrations... D'où l'annonce d'Angela Merkel en août 2015 d'accueillir l'équivalent de 1 % de la population (800000 personnes), les Allemands l'avaient déjà fait. Le pic de l'accroissement migratoire en 1992 est du jamais vu en Europe. La moitié de ces personnes ont eu un statut de réfugié des guerres de l'ex-Yougoslavie, dont beaucoup devaient revenir chez eux mais pour qui c'était impossible à cause de la guerre ; il y avait également les Allemands établis en Russie, Kazakhstan, etc qui ont le droit de revenir en Allemagne mais ne parlent pas allemand, complexifiant leur intégration.
Dans les années 2000, arrive la crise du Kosovo, où l'Allemagne a pris une grande part dans l'accueil des migrants, avant la crise syro-irakienne que l'on voit avec la forte pointe en 2016.

Espagne / Italie

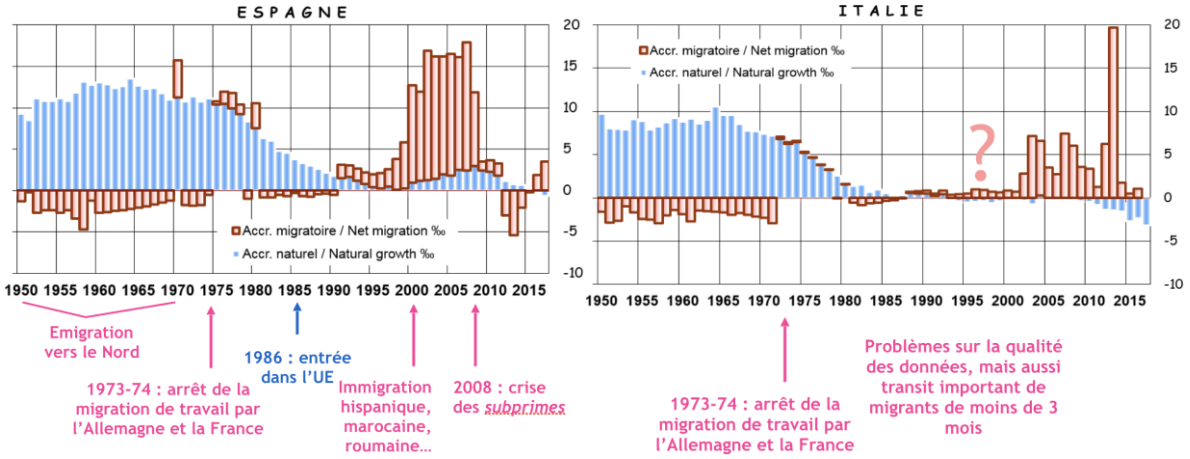

La première transition démographique espagnole n'est pas finie. Les comportements de fécondité changent fortement dans les années 1980. Récemment les décès ont surpassé les naissances, c'est la migration qui augmente la population. Le seuil migratoire est négatif dans les années 1950/80 (migration vers la France, Allemagne, Suisse…). Ensuite, la bulle migratoire additionne l'immigration hispanique, très utilisée pour s'occuper de personnes âgées ou d'enfants (dans ces années-là, à âge égal il y a 5 fois moins de personnes en institution qu'en France).
En 2008 survient l'éclatement de la bulle spéculative de construction de logement, grand secteur d'emplois de la migration ; la bulle migratoire éclate à son tour. Puisque nous avons stoppé l'immigration du travail, il n'est plus censé y avoir de corrélation entre cycles économiques et flux migratoires. Mais cette corrélation existe encore dans les pays d'Europe du Sud. Les politiques avançant qu'il faudrait y avoir des migrations strictement ajustées à nos besoins économiques n'ont aucun sens chez nous puisque ces deux entités sont déconnectées. Certes, la migration familiale, estudiantine, etc finit par arriver sur le marché du travail, mais l'insertion dans le milieu professionnel est plus difficile que s'ils avaient des permis directement accordés.
L'Italie s'est spécialisée dans l'organisation du transit des migrants, les faisant passer par le Nord, et les enregistrant mal. L'Italie est exposée à la pression migratoire du Sud. Il y a aussi un excédent des décès sur les naissances récemment, malgré l'importance de l'immigration.

Grèce / Suède

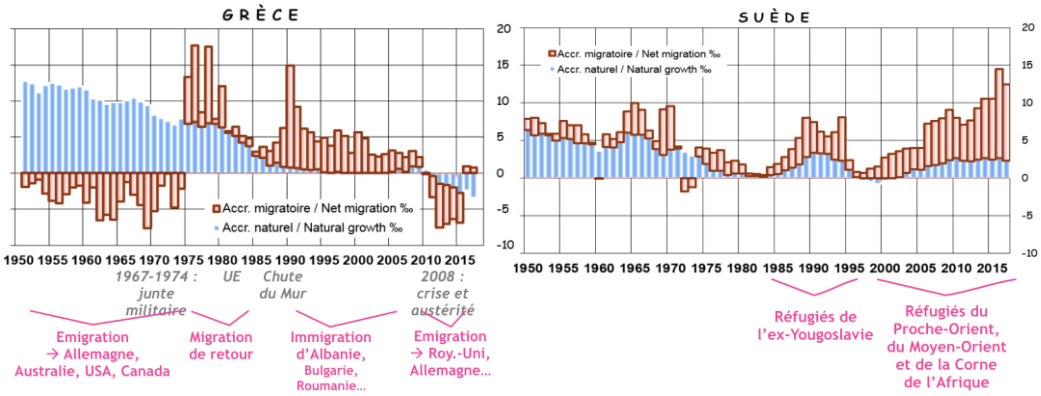

Les taux d'émigration grecs étaient forts en 1960-70 (vers l'Allemagne, États-Unis, Australie…). Dans les deux ans après la chute du mur, on a recensé près de 400000 Albanais en Grèce (plus de la moitié de l'immigration grecque), autant en Italie. La crise a aussi eu des effets importants.

La Suède est depuis longtemps le champion mondial, de l'accueil des réfugiés. Ils ont accueilli des réfugiés dont personne ne voulait à certaines époques (Somaliens, Djiboutiens, Afghans…), ce qui pose des problèmes d'intégration car il faut qu'ils apprennent la langue, et leur niveau d'éducation est inférieur à celui des immigrés qui arrivent en Grande-Bretagne par exemple.

Royaume-Uni / Etats-Unis

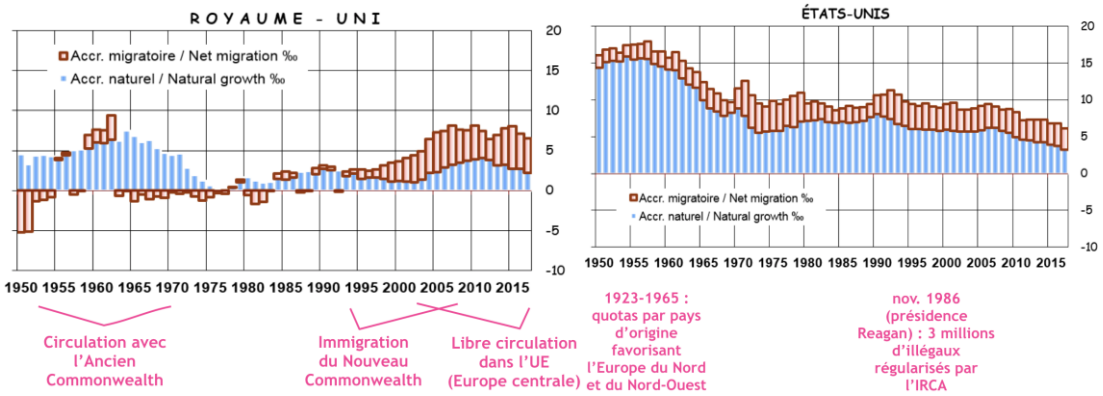

La croissance de la population au Royaume-Uni est due pour plus de la moitié à la migration, notamment à cause de la libre circulation des pays occidentaux. C'est d'ailleurs ce qui ennuie les anglais aujourd'hui et qui a contribué au vote « Brexit ». Les Anglais ne veulent plus des Polonais, des Hongrois…

Les États-Unis sont victimes du même accroissement naturel énorme. La France est proche d'une certaine stabilité américaine, à cause de quotas. Jusqu'en 1965, la France recevait davantage de migrants proportionnellement à sa population que les Etats-Unis, nous étions davantage un pays d'immigration que les États-Unis dans les années 1950-60 et ce à cause de leur quota. Les États-Unis ne sont pas naturellement un pays d'immigration.

Russie / Lituanie

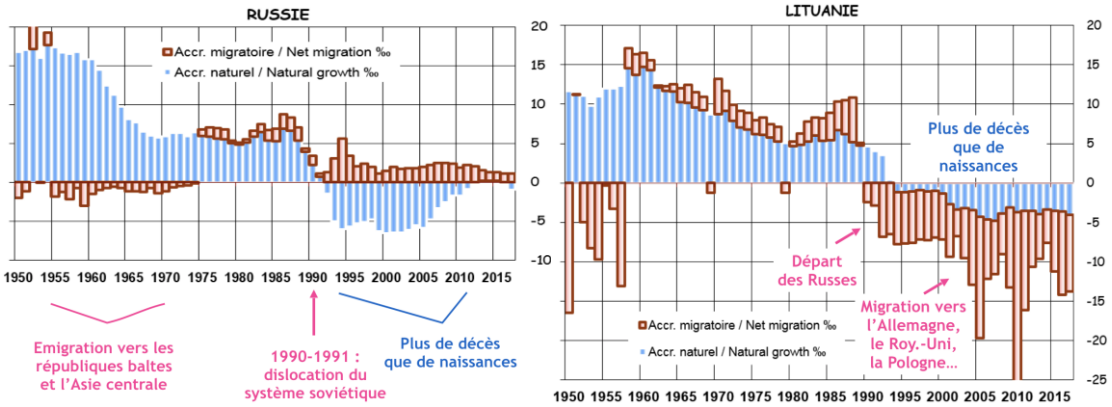

Il y a eu en Russie un effondrement de la démographie avec la chute du mur, et des migrations d'abord dues dans les années 1990 au rapatriement des russes qui sont dans les ex-républiques.
Il y a toute une série de pays européens dans des situations troubles, je prends l'exemple de la Lituanie (avec là aussi beaucoup de migrations vers l'Allemagne, le Royaume Uni, la Pologne…)

France : contribution des immigrés à la natalité

Naissances selon le pays de naissance des parents en 2017

Pays de naissance des parents	1998	2017	1998	2017
Les deux parents nés en France (1)	590 160	527 120	77%	68%
Un parent né en France, un parent né à l'étranger	105 740	119 021	14%	15%
Les deux parents nés à l'étranger	72 006	123 412	9%	16%
dont : Les deux parents nés hors UE à 28	*62 103*	*108 982*	*8%*	*14%*
Total	767 906	769 553	100%	100%

Quand les immigrées arrivent en France, leur fécondité est inférieure à la moyenne des natifs, car elles ont attendu d'arriver en France pour avoir leurs enfants (Mexican Paradox). En réalité, une partie importante des immigrés attendent d'entrer sur le territoire pour avoir leurs enfants. Il y a une sous fécondité avant la migration, plus que compensée par une sur-fécondité après. Il suffit d'une génération pour que la convergence s'opère.

2) L'immigration, une solution partielle au vieillissement des populations

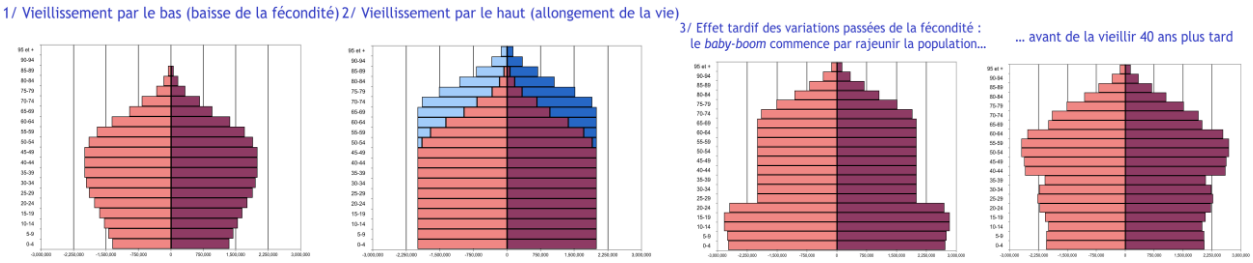

Est-ce que l'immigration est une solution au vieillissement des populations ? Il y a plusieurs facteurs de vieillissement d'une population, qu'il faut pouvoir bien distinguer analytiquement.

- D'abord le vieillissement par le bas, la pyramide des âges se creuse faute de fécondité parce qu'il y a un taux de fécondité qui est inférieur au seuil de remplacement.
- Celui vers le haut : l'allongement de la vie, l'ajout d'étage(s) au sommet de la pyramide.

- Enfin l'effet tardif des variations passées de la fécondité. Un baby-boom finit par vieillir la population. Ce facteur n'a rien à voir avec la baisse tendancielle de la fécondité : un épisode de surfécondité qui ne dure pas est différent d'une baisse tendancielle.

On ne peut faire en sorte que le baby-boom continue, les politiques ont du mal à comprendre. Il y a deux autres facteurs de vieillissement, les jeunes adultes qui émigrent, et l'immigration de retraités.

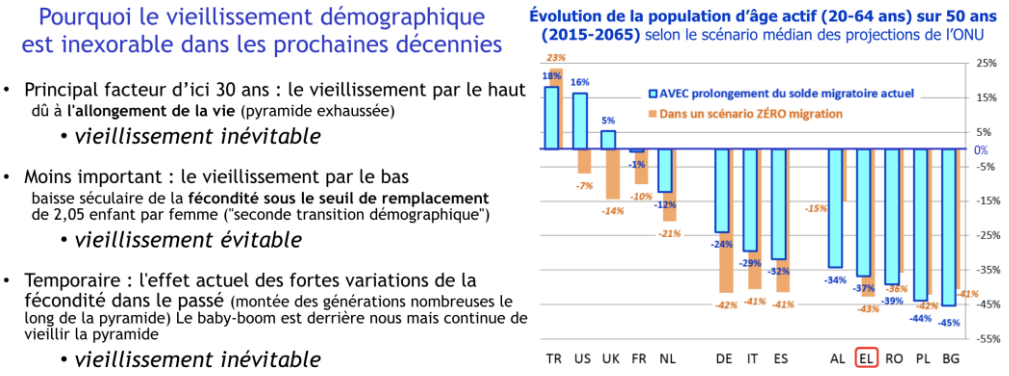

La démonstration la plus simple de la contribution possible de l'immigration à la lutte contre le vieillissement est peut- être illustrée par les projections de l'ONU. Voici (en bleu) les augmentations ou les pertes de population d'âge actif selon le scénario médian des projections, qui intègre l'évolution du solde migratoire depuis une quinzaine d'années. C'est spectaculaire, un pays comme la Bulgarie va perdre 45 % de sa population d'âge actif d'ici 50 ans. La Pologne, 44 %, la Roumanie 39 %... Ce sont des pertes énormes, simplement en prolongeant les tendances actuelles de fécondité. 22 % de la population de la Roumanie, Bulgarie, Serbie, Kosovo, Monténégro sont en émigration, vivent à l'étranger. On en parle très peu. On est obnubilé par la migration africaine alors que le taux d'émigration de l'Afrique Subsaharienne est d'environ 3 %, et en même temps l'exemple des Balkans illustre que la migration va forcément se déverser des pays les plus féconds et surpeuplés vers les moins féconds, mais les Balkans sont un exemple du contraire. Quand on regarde la base multilatérale des migrations, qui classe les 260 millions de migrants sur le pays de résidence et le pays naissance, ce sont les pays au développement moyen qui ont déjà entamé leur transition démographique. Le Mexique, la Turquie, le Maghreb sont les pays qui migrent le plus, et pas les pays les plus féconds, car l'Afrique subsaharienne, qui a une moyenne de 5 enfants par femme, migre à 75 % vers d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Si l'Allemagne (également l'Italie et l'Espagne) n'avait pas un solde migratoire fort, elle perdrait 42 % de sa population d'âge actif dans les 50 prochaines années (en orange); elle n'en perd que 24 (et sans intégrer l'afflux de la dernière crise migratoire). L'immigration permet de baisser le vieillissement de la population, car cela fait entrer des migrants jeunes. Cela n'agit pas (avant 50/60 ans) sur la partie du vieillissement liée à l'espérance de vie. En France on perdrait 10 % de la population d'âge actif au lieu de la stabiliser, c'est donc plutôt un complément qu'un remplacement. En Roumanie, Pologne, Bulgarie, il y a peu d'immigration et une émigration, et donc un scénario zéro migration fait qu'ils perdraient moins de population active qu'à l'heure actuelle.

3) Face à l'afflux des demandeurs d'asile, une Europe déchirée

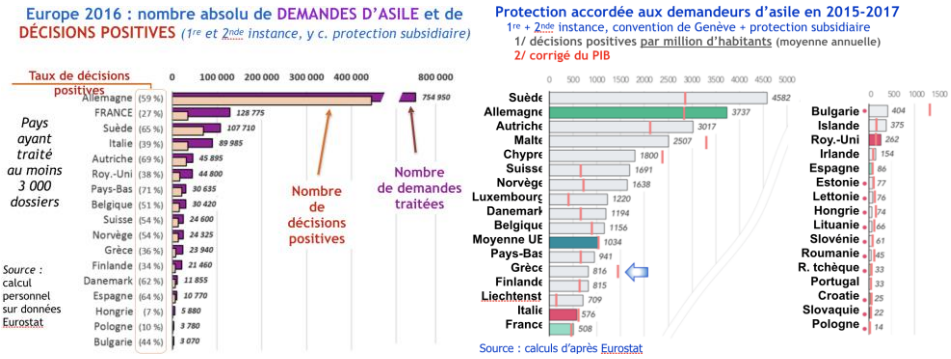

La France arrive loin derrière l'Allemagne dans le nombre de demandes d'asile, et encore plus dans les décisions positives. En millions d'habitants, le classement des pays change, arrive en tête la Suède, l'Allemagne, l'Autriche, puis Malte et Chypre à cause du règlement de Dublin (les petites îles-états sont obligées de traiter les premières demandes). En décisions positives de protection, la France est à la moitié de l'UE mais le double des Britanniques, qui profitent de leur insularité. L'Espagne et le Portugal sont bas car c'étaient des pays d'émigration, peu équipés pour accueillir les demandes. En France (en additionnant l'OFII, L'OFPRA et CNDA), 1600 personnes traitent la demande d'asile, contre 140 en Espagne, alors qu'ils reçoivent au moins la moitié de ce que nous recevons... en Allemagne c'est 6000. Les résultats des européennes n'ont aucune corrélation avec l'ampleur de l'immigration dans chaque pays, ni avec le traitement de la demande d'asile. La relation entre régime libéral et comportement vis-à-vis de l'asile n'est pas claire.
En Allemagne, les associations caritatives gèrent des hôpitaux, centres pour handicapés... Il y a une grande capacité d'accueil en cas de crise. Le soutien juridique et les ONG médicales sont importants en France, mais pas dans le caritatif. Les ONG allemandes s'occupent peu du juridique, le regroupement familial est moins utilisé car il ne marche que parce que les associations aident les migrants à traverser le labyrinthe législatif que nous ne cessons de compliquer. C'est dans l'ex Allemagne de l'Est, où on a le moins d'immigrés qu'on a le plus de xénophobie, et là où il y a le moins d'immigrés, on n'a pas les structures caritatives permettant d'en accueillir.

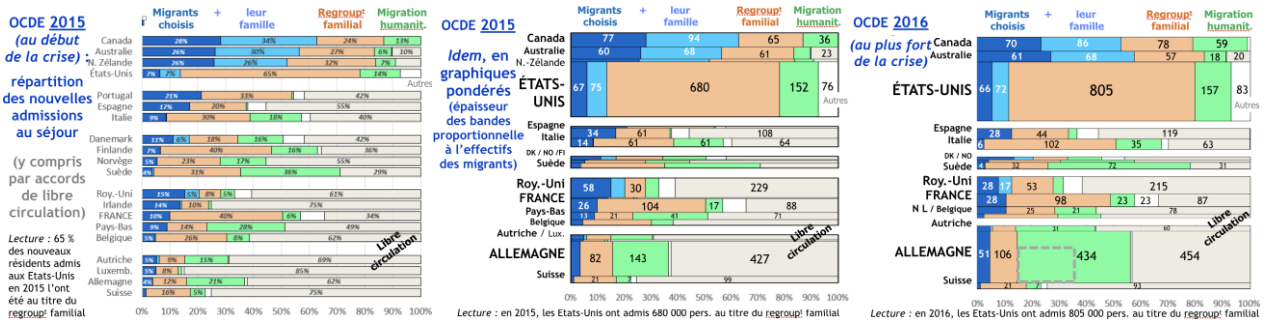

En 2016, l'Allemagne a accru sa part de regroupement familial, sans sacrifier la libre circulation.

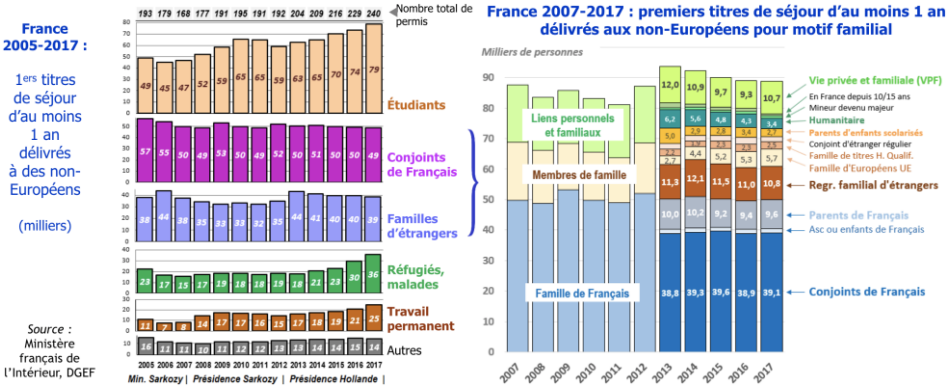

De 2005 à 2017, ce qui a augmenté en France est essentiellement les étudiants; la migration familiale est stabilisée. Les césures politiques n'ont quasiment aucun effet sur le volume des titres, les politiques peuvent agir sur l'asile, sur la migration estudiantine (comme ces temps-ci), mais la législation est déjà là, c'est très contrôlé, il faut satisfaire les conditions de ressource. L'appelant est un étranger ou étrangère, il a droit à un certain regroupement familial, et (en mauve) ce sont les appelants français, qui déclenchent une immigration matrimoniale ; il y a plus de migrations matrimoniales rejoignant des Français, qu'il n'y a de regroupement familial en France.
Évidemment, les réfugiés ont augmenté, ce qui est normal durant la crise mais c'est peu par rapport au total. Le travail représente une proportion très faible des titres.

Quand on délivre le premier titre de séjour, souvent les personnes l'obtenant sont dans le pays depuis longtemps. Le récent livre *Parenté sans papier* de Frédérique Fogel, anthropologue du CNRS, montre que les sans-papiers passent justement leur temps à cumuler continûment des papiers, preuves de présence (preuves de scolarisation, fiches de paie, loyers etc.) pour obtenir le papier suprême : le titre de séjour. Donc l'idée qu'il y aurait une population qui violerait la loi et celle qui serait respectueuse est d'une naïveté totale. Environ 1/3 des gens qui sont en situation régulière aujourd'hui sont passés par une période d'irrégularité, donc l'idée qu'il faut lutter contre les uns et favoriser les autres n'est pas appropriée. Et à la fin, on doit respecter la convention européenne des droits de l'homme, qui établit que si l'on a accumulé des attaches avec le pays, il est inapproprié de refuser un titre. Mais le problème c'est que l'on peut très bien vous dire que le regroupement familial est possible pour vous, mais dans votre pays... Donc il faut démontrer qu'on n'a plus d'attaches avec le pays d'origine. Cela conduit à la dissimulation de l'existence d'enfants qui sont encore au pays. Par prudence ou faute de moyens, beaucoup de gens commencent par migrer seul ou laissent les enfants aux grands parents, puis les rapatrient quand la situation s'améliore. Cette situation est mal vue car il y a encore des attaches avec le pays d'origine, il faut montrer qu'on est exclusivement au nouveau pays. L'administration ne veut pas savoir le développement des familles binationales etc. Il y a une commission préfectorale qui donne un avis et tout ceci dépend du pouvoir d'appréciation des préfets, qui varie d'un département à l'autre.
Le résultat est que dans le regroupement familial, une bonne partie aurait pu avoir le titre de travail, d'asile, etc, mais on les fait souffrir en les faisant attendre pendant des années, comme aux États-Unis. C'est pour ça que nous avons beaucoup de regroupement familial, c'est que c'est un titre donné par défaut, par rapport à d'autres voies d'intégration qui auraient pu exister.

Questions et réponses

Estelle Poidevin (Commission Européenne) : Comment envisagez-vous l'évolution des discussions autour de la réforme de Dublin ?

Il y a un concept important chez les géographes qui consiste à appliquer les théories de la justice de Rawls aux inégalités spatiales (rampes de situation, goulets d'étranglement...). On pourrait s'attendre à ce que l'Europe fasse tout pour compenser ces inégalités. Mais elle les creuse, avec une hausse d'exposition de Malte et Chypre au détriment de la Grande Bretagne... C'est un argument fort pour réviser les règlements de Dublin. Mais cela voudrait dire remplacer l'obligation de traiter le dossier pour le premier pays où sont enregistrés les migrants demandeurs d'asile par une réallocation, qui doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs, notamment historiques.

Cyril Greco (AFG) : Pourriez-vous préciser le calcul du départ des étudiants français à l'étranger et sa contribution au solde migratoire ? Incluez-vous leur retour en France ?

Le solde migratoire est l'addition du solde des étrangers et des nationaux, donc une variation dans l'un peut engendrer une variation de sens contraire dans l'autre. Si le solde des nationaux devient négatif car beaucoup de Français partent, dans le solde migratoire total la part des étrangers augmentent, que l'on ne voit pas car c'est un solde. En réalité il y a plus d'étrangers qui sont entrés récemment dans le pays, notamment des étudiants, mais cela n'a rien à voir avec l'excédent naturel. Par ailleurs, une grande partie des étudiants non européens veulent rester (entre un et deux tiers), d'ailleurs on a facilité le changement de statut des études à la migration de travail.

Serge Marti (Président de l'AJEF) : Sur la tendance de baisse de la population active en Europe, si l'immigration est à taux zéro c'est catastrophique, mais en contrepartie les naissances ne démarrent pas si facilement, sauf peut-être avec des mesures drastiques…

Les politiques familiales ponctuelles drastiques (prime à la naissance à la Mussolini qui donnait des emprunts auprès de familles et si un enfant ne naissait pas dans l'année on reprenait l'argent) ne marchent pas. Ce qui marche, c'est un système qui, essayant d'éviter les effets de seuil quand on change de mesure, accompagne le développement de l'enfant au cours de son enfance et de sa jeunesse, qui permet aussi aux femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle. Une politique familiale est efficace si elle a une continuité. En France, malgré quelques réformes, il y a une grande continuité et consensus. On n'a pas, comme dans certains pays germanophones, des évêques qui prennent la parole pour dire que les crèches sont scandaleuses. Jamais l'Église n'oserait s'en prendre à la politique familiale française. Il y a aussi un grand nombre de pays où dès qu'il y a un changement de gouvernement, la politique familiale change. Ce n'est pas le cas chez nous, la condition de ressource est secondaire par rapport à l'existence ou la non existence de la politique familiale dans le couple. Mais l'Allemagne dépense énormément pour sa politique familiale depuis une dizaine d'années, sans un grand effet pour l'instant. On est aussi entré dans un mouvement en Allemagne prônant que la population allemande est devenu trop nombreuse et doit diminuer. Donc les opinions publiques sont partagées, il y a des lobbies en expansion comme le mouvement écologique qui est très Malthusien, contrairement à chez nous.
Il y a d'autres pays (Grande Bretagne, Suisse, Pays-Bas...) qui disent être trop peuplés, que l'immigration est néfaste pour l'environnement (avec les logements, transports, etc). Le problème est qu'il y a des excédents de population, le baby-boom était non prévu, ni la forte hausse de l'espérance de vie (3-4 mois d'espérance de vie gagné chaque année depuis 1970, 6 heures par jours, vous avez gagné 20 min d'espérance de vie depuis que vous me lisez). 1/3 de l'accroissement

de la population de la France depuis la guerre est dû à l'augmentation de l'espérance de vie, 1/3 au baby-boom (qui n'a certes plus d'effet) et 1/3 à l'immigration.

Jean-Pierre Saltiel (Vice-président, Club du CEPII) : Nous avons de nouvelles institutions européennes, quelles sont vos recommandations en matière de politique des migrations ?

L'Europe devrait regarder plus les réalités et moins les discours, reconnaître qu'il y a une part de politique inscrite à un niveau beaucoup plus élevé que la politique à la petite semaine dont nous parlons tout le temps. Par ailleurs, il y aurait à faire des clarifications sur les publications d'Eurostat ou de l'OCDE. Mais je salue le travail imposé par les règlements européens, les directives européennes d'harmonisation des données correspondant à des définitions harmonisées, sur les demandes d'asile, son traitement etc. Le paradoxe est que les gouvernements se sont accordés à définir ces statistiques mais on en tient quasiment pas compte dans les débats publics.

Hillel Rapoport : Dans quelle mesure les opinions publiques déterminent les politiques migratoires ? Politiquement, il est difficile de prôner une hausse de l'immigration...

Notre politique migratoire n'est pas démographique comme le voulait Alfred Sauvy, qui avait une vision utilitariste des migrations, aidant à rajeunir la population, corriger les inégalités, les creux de la pyramide des âges… La majorité des migrants viennent chez nous au titre des droits : droit des étudiants à suivre des études, droit au regroupement familial, droit d'asile, regroupement familial, droit d'épouser un étranger ou étrangère... Notre politique démographique est juridique avec de nombreux types d'acteurs entre parlementaires, conseil d'état… Mais aussi les associations de soutien juridique qui jouent un rôle énorme parce que le labyrinthe est si compliqué que les migrants ne peuvent s'y retrouver. Par ailleurs, le juge des libertés et de la détention applique le droit international. Ce n'est pas une campagne électorale qui peut changer ça. Nous avons souscrit à des conventions internationales, consentant à ce que notre souveraineté soit alignée sur des règlements internationaux, et je pense que les économistes peuvent intégrer ça dans leurs modèles, il y a une stabilisation des politiques par cet effet. La politique d'opinion s'applique très peu, elle est symbolique, M. Orbán peut faire tous les discours qu'il veut mais il ne fait ni plus ni moins que les autres pays, dont certains ont des régimes très libéraux.

Sébastien Jean (Directeur du CEPII) : Je voudrais vous entendre sur la perspective de long terme des migrations entre l'Afrique et l'Europe, thème aux controverses assez vives...

Beaucoup de prophéties avancent que d'ici 2050, 1/4 de la population européenne sera africaine, comme le journaliste américain Stephen Smith. Certes, les projections de l'ONU disent qu'il y aura plus d'un doublement de la population subsaharienne. Mais une grande part de la migration sera entre pays voisins. Il est plus facile pour un africain de l'Ouest de s'établir dans un autre pays d'Afrique de l'Ouest car il existe des accords de libre circulation entre pays africains, que par exemple pour un latino-américain de s'établir dans un autre pays d'Amérique latine. Certes, les taux de fécondité vont rester très élevés. Au Niger, il y a 7 enfants par femme en moyenne et 14 par homme. La polygamie, qui baisse très peu, arrive à respecter l'équilibre des sexes car les hommes ont des enfants à des âges beaucoup plus élevés (la carrière matrimoniale d'un homme consiste à avoir des épouses, qui assure le rang social) et les hommes âgés peuvent puiser dans des générations féminines croissantes. Rien n'indique que les comportements démographiques vont changer dans les années à venir. Il n'y a aucun brassage de données dans le raisonnement de Smith, et il dit qu'il ne va pas y avoir une multiplication par deux des migrants subsahariens en Europe mais beaucoup plus, car selon cette thèse le développement boosterait forcément la

migration. Il imagine que si l'Afrique subsaharienne se développait au même niveau que le Mexique, alors elle migrera autant. Mais l'IDH du Mexique se situe (sur 10) au niveau 6, l'Afrique subsaharienne au 1 ou 2. L'hypothèse que d'ici 30 ans, l'Afrique subsaharienne va rattraper la moitié de l'échelle de développement est irréaliste, et ne repose sur aucune donnée sérieuse et précise. Du coup, au lieu d'avoir 2 % de la population française composée de subsahariens, on va arriver à 4 ou à 5 %, ce n'est pas une invasion. Donc la ruée vers l'Europe (titre du livre de Smith) n'a pas de sens. Ce qui me frappe, c'est l'incroyable succès qu'a eu cette théorie, qu'on retrouve partout. Il y a l'idée qu'on ne peut plus maintenant agiter le spectre des migrations avec des arguments racistes ou de distance culturelle, mais si on arrive à objectiver le phénomène, en disant que ce sont des migrations démographiques ou climatiques, qui sont en quelque sorte inscrites dans la nature des choses, on donne un fantasme à un discours scientifique qui pourtant n'existe pas.